

MON ENFANT RENTRE À L'ÉCOLE



CHERS PARENTS,

l'année prochaine votre enfant deviendra un écolier.

La scolarisation à l'école primaire est pour votre enfant et toute la famille une nouvelle période de vie. Le nouvel espace vital école apporte un changement d'emploi du temps, des devoirs et des vacances dans votre vie de tous les jours.

C'est passionnant pour les enfants de devenir des écoliers: Ils sont contents et curieux, mais ils pensent aussi à ce qui va venir. Les jardins d'enfants et les écoles primaires de Hanovre sont en collaboration pour faciliter la transition entre jardin d'enfants et école primaire pour votre enfant.

Pour que tout se passe bien au départ, l'inscription à l'école primaire se déroule déjà environ un an avant le premier jour d'école. Vous obtenez une invitation personnelle de la ville de Hanovre pour inscrire votre enfant à l'école responsable. Nous avons regroupé toutes les informations importantes au sujet de l'inscription comme tout les numéros de téléphone des personnes responsables dans cette brochure pour parents. En cas de questions n'hésitez pas de vous adresser à l'école responsable pour votre enfant.

Je vous souhaite à vous et à vos enfants un bon départ scolaire et surtout beaucoup de plaisir à l'école

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Bender', written in a cursive style.

Eva Bender
Dezernentin für Bildung und Kultur

DÉBUT DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Tout les enfants qui auront 6 ans jusqu'au 30. Septembre de l'année de la rentrée des classes, donc qui auront anniversaire avant le 01. Octobre, sont en âge d'être scolarisés.

Les enfants plus jeunes peuvent rentrer à l'école, si les conditions de maturité intellectuelle, physique et sociale sont satisfaisantes. Une demande peut être posé par le responsable légal en cours de l'inscription scolaire normale. Le directoriat décidera de votre demande.

Avec l'inscription prématurée ces enfants aussi seront en âge d'être scolarisés.

En cas des enfants qui auront 6 ans du 02. Juillet jusqu'au 01. Octobre les parents peuvent reporter la scolarisation à l'année scolaire suivante en écrivant une lettre adressée à l'école; la lettre devra être rendu à l'école jusqu'au 01. Mai de l'année scolaire et ne besoin pas d'explication.

DATE DE LA RENTRÉ POUR LES CP

La rentrée des élèves de CP a lieu le premier samedi après les vacances d'été de l'année scolaire.

L'école vous renseignera à temps au sujet de l'heure et du lieu.

L'ÉCOLE PRIMAIRE FIABLE

Toutes les écoles primaires sont des écoles primaires fiables, c'est à dire que votre enfant aura des cours quotidiens d'au moins 5 heures. Vous avez aussi la possibilité d'inscrire votre enfant à la garderie gratuite d'une heure, cette offre est valable pour tout les enfants de CP et de CE1.

PROCESSUS D'ACQUISITION DU LANGAGE

L'acquisition du langage de votre enfant est déjà accompagnée au jardin d'enfants. Ceci inclu aussi, s'il y en a besoin, des cours de de soutien linguistique individuel pendant l'année qui précède la scolarisation. Si votre enfant n'est pas allé au jardin d'enfants, le développement du langage sera évalué en cour de l'inscription à l'école primaire.

Pour plus d'information à ce sujet veuillez contacter le jardin d'enfant ou l'école primaire.

SOUTIEN LINGUISTIQUE

Pour réussir l'intégration d'élèves qui ne parlent pas ou seulement peu d'allemand les cours de soutien linguistique sont indispensable. Suite à l'immigration des dernières années un grand nombres d'élèves ont d'autres langues natales que l'allemand, c'est pour cela que le soutien linguistique joue un grand rôle dans les écoles. Il fait parti de toutes les matières scolaire, fait parti du programme scolaire et des projets de soutien des écoles.

En plus de cela il y a le soutien linguistique avant la scolarisation dans les jardins d'enfants et aussi les écoles primaires, des cours de soutien aussi organisés par les projets de soutien. Toutes les écoles doivent développer et mettre en place les formats qui correspondent aux élèves en besoin de soutien linguistique.

EXAMEN MÉDICAL SCOLAIRE

Un examen médical scolaire aura lieu avant la rentrée à l'école. L'équipe de sociopédiatrie et médecine des jeunes de la région de Hanovre vous y invitera par écrit après l'inscription.

Le rendez-vous aura lieu autour du sixième anniversaire de votre enfant, nous vous prions déjà d'absolument vous rendre à ce rendez-vous. Si la date proposée de vous convient pas, prenez contact avec les personnes responsables et une nouvelle date vous sera proposée.

Suite à l'examen médical de votre enfant pourrait se poser un doute s'il ne serait pas mieux de reporter la rentrée en classe d'un an, cela dépend du niveau de développement et de la santé de votre enfant qui déterminera entre autre si l'enfant sera capable de suivre les cours avec plaisir et succès. Dans ce cas le directorat décidera après un entretien avec vous et vous informera par lettre de la décision prise, dans laquelle sera expliquée la cause et la durée de l'attente.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ET INCLUSION

Le besoin d'enseignement spécialisé peut aussi résulter de l'examen médical. Peut-être savez vous déjà que votre enfant a besoin de soutien d'enseignement spécialisé.

Adressez-vous au directorat de l'école pour laisser évaluer le besoin. La décision sera prise par le Regionale Landesamt für Schule und Bildung (autorité fédérale de l'éducation).

Un enfant au handicap physique, mental ou psychique peut suivre des cours soit dans une école primaire de règle grâce à l'inclusion ou bien dans une école spécialisée. Si vous avez besoin de l'aide de trouver la bonne décision le directorat de l'école primaire ou la section d'administration pour l'éducation et les écoles peut vous renseigner.

Vous trouvez un exposé sommaire sous: www.hannover.de/Leben-in-der-Region-Hannover/Bildung/Schulen/Förderschulen-in-der-Region-Hannover

Tous les enfants qui ont des besoins spécifiques vont tous à l'école primaire de règle.

CIRCONSCRIPTION SCOLAIRE

Toutes les écoles primaires ont une circonscription scolaire, donc toutes les rues de Hanovre sont classées dans la zone d'une certaine école. La catégorisation s'oriente au trajet scolaire le plus court, il doit être possible pour tous les élèves de primaire d'aller à l'école à pied. L'école responsable pour vous sera nommée dans le courrier „Aufforderung zur Schulanmeldung“ (invitation à l'inscription scolaire). Vous trouverez dans ce courrier aussi l'adresse et le numéro de téléphone de l'école.

École primaire libre au choix de la ville de Hanovre

Vous pouvez aussi inscrire votre enfant à une école primaire libre qui ne fait donc pas parti de la circonscription scolaire que vous trouvez dans la liste suivante. Les inscriptions à ces écoles dépendent de la capacité des écoles. Nous vous prions d'informer l'école de votre circonscription que votre enfant est inscrit à une de ces écoles.

École	Contact
Primarstufe der Integrierten Gesamtschule (IGS) Roderbruch L'école à plein temps	Rotekreuzstr. 23 30627 Hannover Tel. 168-48704

L'École à profil éducatif particulier

Südstadtschule	Böhmerstr. 10 30173 Hannover Tel. 168-45653
Glockseeschule	Am Lindenhofe 14 (Döhren) 30519 Hannover Tel. 168-49197

L'école primaire catholique

Bonifatiuschule	Bonifatiusplatz 6 (List) 30161 Hannover Tel. 168-44147
Eichendorffschule	Hennigesstraße 3 (Linden) 30451 Hannover Tel. 168-43877
Kardinal-Bertram-Schule	Loccumer Str. 46 (Döhren) 30519 Hannover Tel. 168-49116
Kardinal-Galen-Schule	Hinter der Alten Burg 1 (Misburg), 30629 Hannover Tel. 168-32264

Attention

Prière de déposer l'acte de baptême pour l'inscription à une école primaire catholique!

Les écoles catholiques admettent aussi un certain nombre d'enfants qui ne sont pas catholiques. Renseignez vous directement auprès des écoles.

ÉCOLES LIBRES

L'obligation scolaire peut aussi être rempli à une école libre si les conditions de la loi sont remplies. Prière de vous informer directement auprès de ces écoles ou sur internet.

COURS DE LANGUE MATERNELLE

À beaucoup d'écoles primaire les élèves ont la possibilité de suivre des cours de langue maternelle.

La langue est une clé: La science a prouvé que le multilinguisme soutient le succès scolaire et professionnell et la construction identitaire. Si vous voulez soutenir votre enfant dans sa langue maternelle, inscrivez le au cours de langue maternelle de son école.

Le groupe sera formé directement au début de l'année scolaire, c'est donc sensé d'inscrire votre enfant directement à ces cours quand vous l'inscrivez à l'école. L'inscription à ces cours est volontaire, si vous avez inscrit votre enfant, la participation sera obligatoire.

Si votre école responsable ne propose pas encore de cours de langue maternelle, adressez-vous au directoriat.

Pour former un groupe de cours, l'école a besoin d'au moins dix inscriptions. Votre école peut vous donner plus d'informations.

ÉCOLE PRIMAIRE À COURS TOUTE LA JOURNÉE

Si votre école responsable n'offre pas de garderie pour toute la journée, vous pouvez aussi inscrire votre enfant à une école à cours toute la journée. Ces écoles peuvent admettre des élèves en regard de leurs capacités. Le directoriat de l'école prend la décision, il n'y a pas de droit à une place par la loi. Vous serez informé après les vacances de Pâques de l'année scolaire si votre enfant sera admit.

Les informations sur les école à cours toute la journée vous trouvez sous:

www.hannover.de/Leben-in-der-Region-Hannover/Bildung/Schulen/Allgemeinbildende-Schulen-Stadt

RESPONSABLE

LANDESHAUPTSTADT HANNOVER

Fachbereich Schule
Schulorganisation/Team Einschulung
Brüderstr. 6 | 30159 Hannover
Telefon | 0511 168 - 43994
E-Mail | schulpflicht@hannover-stadt.de

Pour toutes questions au sujet d'**enseignement spécialisé**, de **conseil psychologique scolaire** ou de **soutien de développement orthophonique** veuillez contacter:

REGIONALES LANDESAMT FÜR SCHULE UND BILDUNG HANNOVER

Mailänder Str. 2 | 30539 Hannover
Telefon | 0511 106 - 6000 (Vermittlung)
E-Mail | service@rlsb-h.niedersachsen.de

Pour toutes questions sur inclusion veuillez contacter:

Regionales Beratungs- und Unterstützungszentrum Inklusive Schule Hannover (RZI)

Mailänder Str. 2 30539 Hannover
Telefon 0511 106 – 2562
E-Mail manuela.kiese@rlsb-h.niedersachsen.de

L'**examen médical scolaire** aura lieu dans une des cinq bureau des circonscriptions scolaires de la ville de Hanovre. Si vous avez des questions, prière de vous renseigner sous le contact suivant:

REGION HANNOVER FACHBEREICH JUGEND

Team Sozialpädiatrie und Jugendmedizin
Hildesheimer Str. 17 | 30169 Hannover
Telefon | 0511 616 - 22249
E-Mail | jugendmedizin@region-hannover.de

